

Prison commune de Montréal :—pour bâtir une maison au gardien dans la cour, des ateliers, etc.....	4,000
Prison pour les femmes à Montréal, pourvu que la cité de Montréal paie le quart du coût.....	50,000
Palais de justice et prisons dans les nouveaux districts.....	6,000

Ces chiffres additionnés forment un total de..... \$186,266
pour les travaux et édifices publics.

Passons au chapitre des subventions aux

INSTITUTIONS DE BIENFAISANCE.

Asile des aliénés de Beauport.....	\$130,000
“ “ St. Jean.....	20,000
Pour les aliénés confiés aux soins des Sœurs de la Providence, à Montréal.....	10,000
Pour les aliénés, à St. Ferdinand d'Halifax...	3,009
Maison de santé de Belmont.....	700
Hôpital de la Marine de Québec.....	4,000
Diverses institutions.....	42,190
Ecoles de réforme.....	5,940
Ecoles industrielles.....	6,000
Faisant pour ces institutions.....	\$221,830

La somme demandée pour l'entretien des aliénés a été augmentée pour que tous ces malheureux puissent être bien soignés. Cette augmentation est basée sur le nombre d'aliénés présentement internés dans les différentes institutions mentionnées au budget. L'accroissement du nombre des aliénés dans la Province depuis quelques années se recommande à la plus sérieuse considération de la législature et du public.

Sans toucher les causes qui peuvent rendre ces cas d'aliénation mentale si nombreux, on est forcé de se demander sérieusement si les localités qui envoient des aliénés dans les asiles ne devraient pas payer directement, à même leurs ressources locales, une certaine partie des frais d'entretien de ces malheureux.

Les dépenses des asiles de Beauport et de St. Jean, pendant l'année 1867-68, se sont élevées à \$97,946 ; pour le maintien des mêmes institutions, nous sommes aujourd'hui dans la nécessité de payer \$163,000, et cela nonobstant que le nouveau contrat passé entre le gouvernement et les propriétaires de l'asile de Beauport soit beaucoup plus